



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

N/réf. : 10.03.04_2026

No 28-2026 – Séance du Conseil communal du 8 septembre 2026

Boucllement du préavis n° 02-2024 concernant les travaux de réparations et rénovations sur le bâtiment de l'église de La Chiésaz et la chapelle funéraire, pour un montant de CHF 110'000.-

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente communication, la Municipalité vous informe du boucllement du préavis mentionné ci-dessus soit :

- **Travaux de réparations et rénovations sur le bâtiment de l'église de La Chiésaz et la chapelle funéraire, pour un montant de CHF 110'000.-**

Préavis voté	CHF	110'000.00
Montants dépensés	CHF	116'135.96
Excédent de charges	CHF	6'135.96
Subvention cantonale encaissée (non budgétisée)	CHF	4'659.00

Ce préavis a fait l'objet d'une communication municipale n° 08-2025 en date du 25 février 2025.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

S. Krebs



Le secrétaire

J.-M. Guex

Blonay, le 21 juillet 2026

Délégation municipale : M. Charles Morard, municipal

Copie : Bureau du Conseil communal – Cogest - Service des finances